

**Département de la Drôme
Délibération
du Conseil municipal**

L'an deux mille vingt-quatre, le 30 mai à 19H00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Olivier SALIN, Maire

Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le

ID : 026-212602643-20240530-DEL_07_30052024-DE

	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir remis à :	
AUBERY Chantal	X				Date de convocation : 24/05/2024
BOLLARD Éric	X				
BOURGEAUD Bastien	X				
CUVELARD Bruno	X				
DREVET Jean-Jacques		X		Olivier SALIN	Secrétaire de séance : T SERRE
INIZAN Loïc	X				
LATIL Etienne	X				
PONS Caroline	X				
SALIN Olivier	X				
SERRE Thierry	X				
VIGNES Delphine	X				
Total	10				

Objet : rénovation d'une maison thématique incluant les locaux de l'Office de Tourisme et la Maison des Vautours- Avenant N°1 LOT 13 mobilier

Monsieur le Maire présente l'avenant N° 1 établi par l'entreprise **SAS TRAFIKDART MUSEO** dans le cadre de la rénovation de la maison des Vautours.

Modifications introduites : rapport de Mme FROBERT architecte :

« travaux en supplément : le garde-corps intérieur a été affiné dans son traitement et la structure métallique sera habillée en bois (au lieu du barreaudage prévu au lot serrurerie) ».

Incidence financière de l'avenant :

Montant de l'avenant HT : + 11 850 €

TVA 20% : + 2 370 €

Montant TTC : + 14 220 €

Montant initial du marché public :
Montant HT : 36 329 €
TVA 20% : 7 265.80 €
Montant TTC : 43 594.80 €

Nouveau montant du marché public :
Montant HT : **48 179 €**
TVA 20% : 9 635.80 €
Montant TTC : 57 814.80 €

Le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir en délibérer.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'avenant n°1 pour le LOT 13 mobilier pour un montant de + **11 850 € HT** avec l'entreprise **SAS TRAFIKDART MUSEO** 26400 SAOU

- **AUTORISE** le Maire à signer l'avenant n°1 avec l'entreprise **SAS TRAFIKDART MUSEO**

Fait à Rémuzat les jour, mois et an en susdits

Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de séance
Thierry SERRE



Le Maire
Olivier SALIN



Résultat du vote

Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 3

AVENANT DE TRAVAUX
N° AV/LOT 13b - 2024-11

Envoyé en préfecture le 21/06/2024
Reçu en préfecture le 21/06/2024
Publié le
ID : 026-212602643-20240530-DEL_07_30052024-DE

**Opération : RENOVATION D'UNE MAISON THEMATIQUE INCLUANT
LES LOCAUX DE L'OFFICE DE TOURISME ET LA MAISON DES VAUTOURS**

Maître d'ouvrage: **Commune de Rémuzat**
LE VILLAGE 26 510 Rémuzat 7

Entreprises Titulaires : **SAS TRAFIKDART MUSEO**
LE VILLAGE 26400 SAOU 7

Lot N°: **13 A MOBILIER
13 B GARDE CORPS**

ARTICLE 1

Le présent avenant a pour objet de régulariser les plus values et moins values présentées dans le lot sus-cité par le maître d'œuvre et dûment acceptés par le maître d'ouvrage.

ARTICLE 2

Le montant du marché se trouve ainsi modifié, voir tableau ci-dessous:

ARTICLE 3

Les modifications techniques ne nécessitent pas de prolongation du délai global d'exécution.

ARTICLE 4

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

DESIGNATION DES TRAVAUX	U	Q	P.U	TOTAL
Marché initial HT LOT A :				36 329,00 €
Tva à 20,00 %				7 265,80 €
Marché initial TTC:				43 594,80 €
LOT B GARDE CORPS ESCALIER INTERIEUR	U			
Devis	U			11 850,00
	1			
	1			
Sous Total HT des plus et moins values				11 850,00
MONTANT H.T. de l'avenant 01 :				11 850,00
T.V.A. 20,00 %:				2 370,00
MONTANT T.T.C. de l'avenant:				14 220,00 €
NOUVEAU MONTANT H.T du marché :				48 179,00
T.V.A. 20,00 %:				9 635,80
NOUVEAU MONTANT T.T.C du marché:				57 814,80 €

L'entreprise,

L'Architecte,

Le Maître d'Ouvrage,



Le France Olivier SAUJON



pour la maîtrise d'œuvre, l'OFFICE ARCHITECTES, SC Frobort-architecte
le 29 Mai 2024